Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale

CHARGÉE DE MISSION SOCIALE
UNE INTERLOCUTRICE À VOTRE ÉCOUTE,

Soutien, accompagnement, conseil et information

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et- Marne, a souhaité mettre à disposition des agents des collectivités et établissements qui lui sont affiliés, une chargée de mission sociale afin de les aider à résoudre leurs difficultés sociales, **sans se substituer aux travailleurs sociaux du Conseil Départemental de Seine-et-Marne.**

Dans quels domaines la chargée de mission sociale peut-elle aider les agents ?

- La santé et la vie professionnelle.
- Les problèmes de santé et leurs incidences professionnelles.
- Les procédures administratives difficiles (ex : demande de financement d'un appareil auditif).
- Le lien avec l'employeur et le médecin du travail pour aider au retour à l'emploi en cas d'arrêt prolongé etc.
- Le soutien moral et administratif, informations, conseils et accompagnement dans les procédures.

La chargée de mission sociale va-t-elle prévenir la hiérarchie de la situation de l'agent ?

Non : La chargée de mission sociale est une professionnelle proposant un espace privilégié où les agents peuvent s'exprimer en toute liberté grâce à une **confidentialité garantie par le respect du Secret Professionnel** (*art. 226-13* et *226-14* du Codé Pénal).

Comment rencontrer la chargée de mission sociale ?

En prenant rendez-vous :

- Soit par téléphone : **01 64 14 17 17 / 07 60 62 44 04**
- Soit en envoyant un mail à **mission.sociale@cdg77.fr**

Vous avez la possibilité de vous rendre à un entretien durant votre temps de travail, la définition du moment adéquat restant toutefois à la libre appréciation de votre employeur.

Où rencontrer la chargée de mission sociale ?

Le rendez-vous avec la chargée de mission sociale est pour l'instant uniquement proposé au siège du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne :

10, points de vue - CS 40056 - 77564 Lieusaint Cedex